12 sep 2008 -15:19

Appartient à Conseil des ministres du 12 septembre 2008

Diplomatie préventive

Financement d'initiatives en matière de diplomatie préventive

Financement d'initiatives en matière de diplomatie préventive

Sur proposition de M. Karel De Gucht, ministre des Affaires étrangères, le Conseil des Ministres a approuvé le financement, sur le budget 2007 du SPF Affaires étrangères, des initiatives suivantes en matière de diplomatie préventive :

Respect et conscientisation aux droits de l'Homme - Sri Lanka :

Le projet de Nonviolent Peaceforce Sri Lanka (NPSL) vise à protéger les individus et les groupes vulnérables, les acteurs locaux de la société civile ainsi que les représentants des organisations nationales et internationales actives dans les domaines de la défense des droits de l'Homme, de l'aide humanitaire et de la prévention des conflits. Le projet a pour but de :

- consolider la confiance des organisations et des individus locaux pour défendre la cause des droits de l'Homme, de la paix et de la justice avec les autorités à tous les niveaux ;
- créer l'espace et les opportunités nécessaires pour faciliter la formation et le fonctionnement de réseaux formels et informels afin de prévenir ou résoudre les conflits ou de limiter les effets de la violence ;
- assurer une action coordonnée en matière de sécurité humaine dans les communautés, les districts et au niveau national et international.

Développement des capacités et renforcement de la société civile - Syrie :

Le projet de l'OIM "Capacity Building for Border Management in Syria - Phase II" est la suite de la première phase financée précédemment par la ligne budgétaire Prévention des conflits. Cette seconde phase comporte trois éléments importants :

- l'appréciation finale des besoins spécifiques de six postes frontière ;
- la formation d'environ deux cents agents publics syriens à la gestion des frontières et à la lutte contre l'immigration clandestine ;
- la fourniture et l'installation de matériel pour la détection des

documents de voyages falsifiés.

Respect et conscientisation aux droits de l'Homme - Russie :

Le projet de l'OIM "Information dissemination as a preventive tool against trafficking in human beings in the Russian Federation" vise la conscientisation du grand public et des groupes à risque sur les dangers des trafics des êtres humains dans la région de Saint-Pétersbourg. Plus précisément le projet prévoit :

- la création d'un centre d'information et de consultation pour les travailleurs migrants, les victimes du trafic des êtres humains et les groupes à risque ;
- l'organisation de séances de formation pour le personnel ;
- la promotion du centre d'information.

Opérations de déminage et de non-prolifération - Geneva Center for Humanitarian Demining :

Dans le cadre de la Convention sur les mines antipersonnel, la Belgique assume cette année la fonction de co-rapporteur du "Comité permanent sur l'assistance aux victimes et la réintégration socio-économique", qu'elle co-présidera à partir de la prochaine réunion annuelle des États parties jusqu'à la deuxième Conférence d'Examen. Dans ce contexte, la Belgique a été invitée à soutenir le fonctionnement de l'"Implementation support Unit" (ISU) du "Geneva Center for Humanitarian Demining" (GICHD). Cette organisation donne du "process support" aux pays partenaires afin de gérer une politique active d'assistance aux victimes des mines antipersonnel.

Opérations de déminage et de non-prolifération - Tadjikistan :

La Belgique mène une politique active de lutte contre les mines anti-personnel et de soutien aux victimes des explosifs de guerre. Le Programme de développement des Nations Unies (PNUD) et la Fondation suisse de déminage (FSD) sont actifs dans ce domaine au Tadjikistan. Le PNUD demande un soutien pour leur projet d'assistance aux familles des victimes d'explosifs (la livraison de matériel agricole et l'aide alimentaire). Le FSD offrira de l'assistance technique aux autorités nationales compétentes afin d'augmenter leurs capacités dans la lutte contre les mines antipersonnel.

Construction/renforcement d'un appareil de sécurité légitime et efficace - RDC :

Le Conseil des ministres du 23 novembre 2007 a marqué son accord sur le financement sur la ligne budgétaire PESC de la réforme de l'armée congolaise dans le cadre des activités d'EUSEC. Initialement, le projet retenu dans le programme EUSEC RDC prévoyait la réhabilitation des salles opérationnelles de

quatre états-majors régionaux. Ce projet n'a, pour diverses raisons indépendantes d'EUSEC, pas pu être mis en oeuvre. EUSEC nous a proposé d'utiliser le subside alloué à un autre projet au sein du programme EUSEC RDC. Il s'agit du recensement des militaires congolais et de l'attribution d'une carte d'identité électronique militaire à chacun d'entre eux.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

.be
© 2020 - news.belgium.be